



Aprecialis

Société de conseil en actuariat, à l'actionnariat totalement indépendant, Aprecialis intervient depuis 1997 dans tous les domaines techniques actuariels.

Une équipe de consultants experts présidée par Véronique LAMBLE, fondatrice et actuaire certifiée de l'Institut des Actuaires, est à votre service pour vous apporter des réponses claires à vos problématiques.

Nos calculs

- Indemnités de départs en retraite (IDR ou IFC),
- Médailles du travail et gratifications liées à l'ancienneté,
- Régimes à prestations définies,
- Engagement santé sur des retraités,
- Plans d'actions gratuites, de stock-options

Engagements sociaux des entreprises

Les entreprises garantissent à leurs salariés des droits différés à plus ou moins long terme (congrés payés, médailles du travail,...) ainsi que des droits postérieurs à l'emploi, il s'agit alors généralement d'avantages accordés aux salariés au moment de leur départ en retraite. Les droits sont variables en fonction de la convention collective à laquelle l'entreprise est assujettie.

Pour que leurs bilans reflètent la réalité des engagements des entreprises, ses droits doivent être calculés et inscrits dans les comptes.

C'est un travail qui relève de la compétence d'un actuaire.

Engagements évalués par un actuaire indépendant

A partir de 250 salariés, il est recommandé par l'Autorité Nationale de la Comptabilité que les calculs soient réalisés et signés par un actuaire conseil indépendant.

Les engagements sociaux les plus fréquents dans les entreprises en France sont :

Engagements long terme :

- Indemnités de Départ en Retraite (IDR) encore appelées Indemnités de Fin de Carrière (IFC)
- Médailles du travail et gratifications liées à l'ancienneté
- Allongement des droits à congés en fonction de l'ancienneté
- Plans d'actions gratuites, de stock-options

Régimes à prestations définies :

- Engagement de prise en charge de la cotisation santé sur des retraités
- Retraite dite « chapeau » ou article 39

Chaque année, Aprecialis calcule de nombreuses de ces évaluations d'engagements liés aux IDR, médailles et autres passifs sociaux pour des moyennes ou grandes entreprises.

*Nos autres missions
pour les entreprises,
partenaires sociaux
et employeurs publics*

- Audit des régimes de prévoyance, santé, dépendance et épargne
- Mise en concurrence assureurs / gestionnaires
- Mise en place de régimes conventionnels
- Suivi de régimes
- Audit des plans d'assurance IARD : RC, auto, etc.
- Analyse du portefeuille d'actifs
- Formation

Précédentes publications

- Santé et prévoyance : les grandes évolutions trois ans après le début du Big Bang
- Portabilité des droits : à qui la patate chaude ?
- Portabilité : la cacophonie en cas de transfert
- Mi-temps thérapeutique : un effort bien mal indemnisé

Retrouvez toutes
nos missions sur
www.aprecialis.fr

Les référentiels comptables

Les différentes normes françaises (ANC), les US GAAP américaines (FAS 87,...), les normes européennes et internationales (IAS19,...) sont les différentes réglementations comptables en vigueur qui prévoient l'évaluation voire la comptabilisation des engagements. Aprecialis maîtrise ces référentiels.

Périodicité

L'évaluation de ces engagements est faite au moins une fois par an à la clôture de l'exercice comptable ainsi qu'en cas d'opérations de fusion/acquisition ou de cession.

Méthodologie

Ces évaluations sont réalisées tête à tête, en fonction de différentes hypothèses :

- Le turn-over
- La mortalité
- Le taux d'actualisation
- Le taux de croissance des salaires
- ...

Externalisation - contrat d'assurance

Certains contrats d'assurance permettent de prendre en charge ces engagements qui sont alors évalués périodiquement par les organismes d'assurances.

Toutefois avec la baisse des rendements financiers, il n'est pas toujours « rentable » de souscrire un tel contrat, les rendements financiers ne compensant pas les frais de l'assureur.

Enfin, les organismes d'assurances s'appuient sur la réglementation assurances dont les règles d'évaluation diffèrent sensiblement de celles des normes comptables.

Pour aller plus loin : calculs complémentaires

Suivant la méthode retenue, outre l'engagement, l'entreprise doit évaluer l'Interest Cost, le Normal Cost, les écarts actuariels,... ainsi qu'une étude de sensibilité aux différentes hypothèses.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.